

Dessinez-nous  
les PMS de demain !



# PMS INFO

N° 24 - sept./oct. 2005

Bulletin de liaison des exploitants de Points Multi-Services en Auvergne

## LE POINT SUR ...

### ● LES "RELAIS POSTE" ... EN AUVERGNE

C'est officiel : fruits et légumes, pain, services internet et multimédia, journaux ... colissimo et autres services postaux, peuvent se côtoyer dans les Points Multi-Services et dans tout autre point de vente en Auvergne, propice à accueillir ce service au public.

**La Poste et les réseaux consulaires d'Auvergne considèrent que la qualité des services au public requiert, notamment dans les territoires ruraux, des partenariats avec des entreprises privées.** En élargissant la gamme des produits et services offerts à la clientèle, ces partenariats établis avec les élus locaux, seront susceptibles de pérenniser une activité économique de proximité, tout en assurant une présence postale de qualité.



Signature, le 24 juin dernier, du protocole d'accord pour un développement des services de proximité en zone rurale entre Pascale SCOARNEC - Directrice Exécutive du Groupe La Poste en Centre Massif Central, André MARCON - Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Auvergne (CRCIA) et Christian VABRET - Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne (CRMAA).

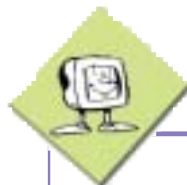
### ● LE "RELAIS POSTE" ... EN PRATIQUE

#### Prestations "Relais Poste" :

- vente de timbres poste,
- vente de "prêt à poster", d'emballages, colis préaffranchis,
- fourniture d'autres produits : dépôt des envois postaux affranchis y compris les recommandés, ...
- remise des instances (courrier, colis),
- retrait d'espèces pour les titulaires de CCP ou de livret A (post épargne) à titre de dépannage, limité à 150 euros sur une période de 7 jours consécutifs et par compte.

#### Rémunération de l'artisan ou du commerçant "Relais Poste" :

- 250 à 300 euros par mois,
- 3% du montant de la vente des timbres,
- 5% du montant des ventes de "prêt à poster",
- 0,76 euro par retrait d'espèces.



## ILS ONT DIT ...

### ● PMS DE MARAT, LE RELAIS POSTE : UN PARI GAGNANT-GAGNANT

*A Marat, commune de 932 habitants, située en plein cœur du Livradois-Forez, l'épicerie de Nicolas Guyard, ouverte depuis juin 2003, propose non seulement les services PMS, mais aussi, le tabac, la presse et le "relais poste".*

"Nous vendons des timbres, récupérons et envoyons colis et recommandés et effectuons pour le compte de certains clients des opérations bancaires. C'est un "pari gagnant-gagnant" et tout le monde y trouve son compte ! Les usagers bien sûr, car nos horaires d'ouverture sont beaucoup plus amples que ceux de La Poste." précise l'exploitant.



"Pour les clients de La Poste, c'est une alternative satisfaisante et je pense que cette démarche a maintenu la clientèle ! Pour la commune, il s'agissait d'éviter la disparition totale des services postaux." indique le maire, Christian Viallis.

"Cette démarche semble couronnée d'un succès certain en Auvergne, avec la volonté d'agir de concert pour un commerce de proximité vivant et entreprenant. Elle se poursuit donc sur les quatre départements, au bénéfice des populations d'Auvergne, dans un souci permanent de dialogue et de partenariat pour que se maintiennent les services de proximité en zone rurale." affirme André Marcon - Président du Conseil Interconsulaire d'Auvergne.

**VOTRE CONTACT RÉGIONAL : Béatrice Guichard**  
Tél. 04 73 60 46 31 - Fax 04 73 90 89 22  
e-mail : [pointmultiservices@auvergne.cci.fr](mailto:pointmultiservices@auvergne.cci.fr)  
site internet : [www.pointmultiservices.com](http://www.pointmultiservices.com)



## ACTUS

### ● RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS (RSI) : LA RÉFORME EST ENGAGÉE

**La fusion de vos régimes d'assurance vieillesse et d'assurance maladie au sein d'un grand régime dédié aux commerçants et artisans, le régime social des indépendants (RSI), est désormais engagée.**

Cette réforme vise à simplifier les démarches des travailleurs indépendants, tout en maintenant un système de protection sociale adapté à leurs spécificités. A terme, ce nouveau régime répondra à l'ensemble des questions relatives à votre protection sociale personnelle. Le projet prévoit deux étapes distinctes :



**- La création du Régime Social des Indépendants, le 1<sup>er</sup> janvier 2006 :** à cette date, les caisses du RSI prendront en charge le recouvrement de vos cotisations personnelles d'assurance vieillesse-invalidité-décès et d'assurance-maladie-maternité. Elles verseront les prestations correspondantes, soit directement (pensions de retraite et d'invalidité, ...) soit via la mutuelle ou société d'assurance conventionnée que vous avez choisie lors de votre affiliation au régime d'assurance-maladie (indemnités journalières, remboursements maladie).

**- La création de l'Interlocuteur Social Unique (ISU), le 1<sup>er</sup> janvier 2007 :** cette mesure vise à faire de l'ISU votre interlocuteur pour le recouvrement de toutes vos cotisations et contributions sociales personnelles y compris les cotisations familiales, la CSG et la CRDS jusqu'alors versées aux URSSAF.

**Adresses utiles :** [www.cancava.fr](http://www.cancava.fr)  
[www.organic.fr](http://www.organic.fr)  
[www.canam.fr](http://www.canam.fr)



## INFOS PRATIQUES

### ● LE "PETIT ABÉCÉDAIRE" INTERNET : DE A À K

#### **ADSL** (ASYMMETRIC DIGITAL SUBSCRIBER LINE)

Technologie qui permet une connexion digitale one to one, sur paire de fils de cuivre, à haut débit. Elle permet d'utiliser le téléphone et, en même temps, être connecté à Internet. La distance maximale entre l'abonné et le "central local" ne doit pas dépasser 5 km.

#### **BLUETOOTH**

Système basé sur une technologie radio courte distance pour assurer une liaison sans fil entre téléphones mobiles, PC portables, ordinateurs de poche et autres périphériques mobiles. Utilisable partout dans le monde, Bluetooth peut relier jusqu'à 8 appareils simultanément et transmet à la fois la voix et des données d'un appareil à l'autre sur une distance de 10 mètres.

#### **CERTIFICAT**

Au cours d'une transaction sécurisée, la banque émet un certificat à l'acheteur et un autre au vendeur pour garantir la validité des échanges commerciaux sur le Web. Une tierce partie peut vérifier la validité des certificats.

#### **DOMAINE**

Un domaine identifie un groupe d'ordinateurs hôtes ou de réseaux locaux qui sont branchés sur le réseau Internet sous une même entité administrative.

#### **EDI** (ELECTRONIC DATA INTERCHANGE - ECHANGE INFORMATISÉ DE DONNÉES)

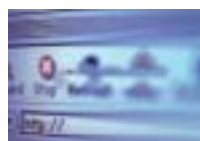
Technique permettant l'échange électronique de données et de documents entre des organisations distinctes.

#### **FICHER / FILE**

Document informatique identifié par un nom et parfois une extension. Il contient soit une suite d'instructions exécutables par un ordinateur, soit le résultat d'un travail réalisé avec un logiciel (texte, données, images, son).

#### **GPS** (GLOBAL POSITIONING SYSTEM)

Appareil permettant d'indiquer la position où l'on se trouve, à partir de signaux envoyés par des satellites. En mesurant le temps mis par les ondes émises par chaque satellite pour arriver jusqu'à lui, le GPS donne une position en longitude, latitude et altitude.



#### **HARDWARE**

Le hardware qualifie le matériel informatique en général, par opposition au software, qui désigne les programmes et logiciels.

#### **INTRANET**

La partie sécurisée d'un réseau d'entreprise utilisée pour partager, diffuser des informations à usage interne à l'aide du web, mail, ...

#### **JPEG/JPG (JOINT PHOTOGRAPHIC EXPERT GROUP)**

Norme de compression d'images fixes. Ce format permet notamment d'afficher des photos tout en gardant des fichiers de petite taille adaptés au transfert sur le Web.

#### **KEYWORD / MOT-CLÉ**

Au niveau du Web, un keyword est un mot introduit dans le formulaire d'un annuaire ou d'un moteur afin qu'il recherche dans leur base de données les pages ou sites web contenant ce mot. Les mots-clés sont aussi une des balises META d'une page Web servant à se faire indexer sur un moteur de recherche.



## SYSTÈME D

### ● ENVIE DE NOUVEAUX CLIENTS ? UNE SOLUTION À METTRE EN PLACE DANS VOTRE PMS : LE PARRAINAGE !

Comme vous le savez, l'opération de parrainage consiste à **solliciter de nouveaux consommateurs** par l'intermédiaire des clients. En pratique, le "client parrain" reçoit sur le point de vente, en même temps que sa carte de fidélité, plusieurs cartes de parrainage, **que vous pouvez vous même créer**. Il les remet à des proches, qui deviennent alors des filleuls (vos futurs clients). Ceux-ci seront, à leur tour, des parrains potentiels et ainsi de suite ...

Ce système D, facile à mettre en oeuvre dans votre PMS, démultipliera rapidement votre clientèle ... Alors lancez vous !

*N'hésitez pas à contacter Béatrice GUICHARD pour tout renseignement.*

## Ils soutiennent les PMS ...

